

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 32

février 2010

PLÉNIÈRE DU PROCESSUS DE KIMBERLEY EN NAMIBIE

Réarranger les chaises sur le pont?

Dans le numéro spécial d'*Autres facettes* (numéro 31, octobre 2009) publié par PAC, nous avons traité de sept questions à soulever de toute urgence durant la plénière du Processus de Kimberley, en novembre 2009, dans l'espoir que le PK préserve sa crédibilité à titre de système de réglementation. Tout d'abord, les mauvaises nouvelles. On n'a fait que mentionner en passant quelques-unes des questions durant la plénière. Pis encore, on n'a même pas abordé de nombreuses autres questions. Le résultat? La stase et le dysfonctionnement continueront de régir le PK jusqu'à nouvel ordre.

Si la plénière de Namibie a fait naître un certain espoir, il tient en partie au fait qu'Israël a été choisi pour diriger le PK en 2010, la République démocratique du Congo ayant été élue à la vice-présidence. Le choix d'Israël permet d'espérer certaines réformes au sein du PK. Mais pour qu'Israël puisse agir de manière décisive, il lui faudra l'appui de gouvernements clés et de l'industrie du diamant. Il reste toutefois à savoir si les participants au PK sont vraiment prêts à réformer le Processus.

Le traitement de la question des droits de la personne par la plénière a été une grande déception. Cette préoccupation majeure de la société civile a été à peine évoquée dans le communiqué final, qui déclarait que le PK avait « pris note des discussions en cours au sein du GTS (Groupe de travail sur la surveillance) concernant une proposition révisée de la société civile sur les droits de la personne dans le secteur du diamant ». Dans une tentative de recentrer le PK sur ses principes fondateurs, la société civile avait demandé à la plénière d'intégrer aux normes minimums du SCPK des dispositions explicites pour faire respecter la règle du droit et garantir les droits fondamentaux dans l'industrie du diamant des États membres. La plénière a reporté un tel engagement.

Mais comme le montrent des exemples tels que le Zimbabwe, le besoin de réaffirmer les droits de la personne demeurera un enjeu non négociable pour les groupes de la société civile. Au cours des dernières années, on a été témoin d'une diminution troublante du rôle de premier plan que les droits de la personne ont joué et devraient jouer au sein du PK. Le commentaire récent d'un participant selon lequel le PK n'est nullement un organisme de défense des droits de la personne témoigne du niveau de conscience de certains membres!

On a consacré beaucoup de temps au Zimbabwe. La plénière a adopté un plan de travail conjoint pour donner suite aux recommandations de la mission d'examen au Zimbabwe, qui y avait relevé des signes crédibles de non-conformité grave aux exigences minimums du SCPK. Le Zimbabwe a accepté de commencer immédiatement à mettre en œuvre le plan de travail, et le PK s'est employé à trouver un moniteur du PK chargé de surveiller la mise en œuvre (voir la page 2).

En ce qui a trait à la surveillance, le PK a été moins conciliant dans le dossier plus étoffé du remplacement de l'actuel mécanisme d'examen par les pairs par un mécanisme de surveillance et de recherche sans lien de dépendance. Avant la plénière, PAC avait préconisé un mécanisme sans lien de dépendance qui observerait des normes rigoureuses en matière d'évaluation, éviterait les conflits d'intérêts commerciaux et politiques, et assurerait un suivi dans des délais plus opportuns. La plénière a effectivement adopté une décision administrative concernant la mise en œuvre et l'application du PK, ainsi qu'une décision administrative sur un meilleur suivi du système de certification de la Guinée, tout en évitant de relever les vrais défis d'une surveillance effective et efficace du système de certification.

Le communiqué final se démarquait aussi par l'absence de toute mention des mots « transparence », « réforme » ou « sanction ». Malgré la mission d'examen au Zimbabwe l'été dernier, qui a constaté « des informations dignes de foi... qu'il y a une non-conformité significative du système de certification », le PK a reporté à plus tard l'imposition de toute forme de sanction, surtout en raison de l'insistance des membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). On a aussi passé sous silence des suggestions sur la façon de renforcer la structure de gestion organisationnelle du PK, y compris un meilleur accès du public à l'information, la création d'un secrétariat permanent et la mise en place du système de surveillance sans liens de dépendance susmentionné.

L'annonce que tous les pays avaient remis les données statistiques exigées pour 2008 constituait une meilleure nouvelle. Le Groupe de travail sur les statistiques a toutefois éprouvé certaines difficultés à obtenir des réponses des participants à des questions soulevées par leurs rapports statistiques. Le tiers des pays n'avaient pas répondu. On a annoncé au cours de la plénière qu'un nouveau site Web sur les statistiques du PK relatives aux diamants bruts serait mis en ligne après la plénière. On peut le consulter à <https://kimberleyprocessstatistics.org/>

La présidence du PK a déjà annoncé les dates des réunions du PK pour 2010. La réunion intersessionnelle aura lieu du 21 au 23 juin, tandis que la plénière se tiendra du 1^{er} au 4 novembre.

Israël assume la présidence du PK

Boaz Hirsch est le nouveau président du PK pour l'année 2010. M. Hirsch, haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Travail d'Israël, est entré en fonction en janvier. Certaines indications précoces et prometteuses donnent à croire qu'Israël mettra en avant certaines réformes du PK. « Israël préconisera la création d'un comité d'arbitrage qui réglera les divergences d'interprétation des décisions du Processus de Kimberley, ce qui permettra au processus de réglementation des diamants de régler certains problèmes qui surviennent à l'occasion », a déclaré Shmuel Mordechai, contrôleur des diamants et chargé du Processus de Kimberley en Israël, à un bulletin publié par l'Israeli Diamond Institute.

La République démocratique du Congo a été élue à la vice-présidence du PK pour 2010.

Venezuela

Après une absence de deux ans du PK, le Venezuela est censé avoir amorcé le processus de réintégration complète dans le Système de certification du Processus de Kimberley. Le Venezuela s'était retiré « volontairement » du PK pour deux années en 2008, après avoir été menacé d'expulsion pour non-conformité aux exigences fondamentales du Processus, notamment en fermant les yeux sur une contrebande généralisée. Entre-temps, il n'y a eu que peu d'indications voulant que le Venezuela ait vraiment tenté de résoudre les problèmes soulevés préalablement au sujet de son industrie du diamant. L'extraction et la contrebande des diamants se poursuivent sans relâche, et le gouvernement continue de s'opposer aux groupes de la société civile qui les dénoncent. L'échéance de deux années survenant en 2010, on s'attendra à ce que le PK exige que le Venezuela démontre qu'il a réalisé les réformes nécessaires pour se conformer au SCPK.

Côte d'Ivoire

On a aussi soulevé, lors de la plénière de Namibie, la question d'une surveillance plus poussée de la Côte-d'Ivoire, le seul pays où l'on trouve encore « officiellement » des diamants de guerre. De récentes images par satellite et les rapports du Groupe d'experts (GE) des Nations Unies ont mis au jour une augmentation des activités d'extraction des diamants dans le nord de la Côte-d'Ivoire, toujours contrôlé par les Forces Nouvelles, et la poursuite de l'entrée en contrebande de cette production dans le commerce légitime des diamants. La plénière a discuté d'une collaboration plus poussée avec le GE, y compris la perspective d'une visite du PK. Entre-temps, les plans annuels d'élections en Côte-d'Ivoire se

sont à nouveau révélés vains. De toute évidence, de nombreux intervenants préfèrent le statu quo. Et les diamants de la guerre demeurent une variable essentielle de l'équation.

Le PK annonce un moniteur pour Marange

Abbey Chikane, ancien président du PK et directeur du conseil des diamants de l'Afrique du Sud, a été nommé moniteur du PK pour les champs de diamant de Marange, au Zimbabwe, en proie à des problèmes. La nomination de M. Chikane a été officialisée après son approbation par le gouvernement du Zimbabwe au début de février. Le Zimbabwe avait préalablement rejeté le moniteur européen proposé.

Bien que de nombreuses personnes aient vanté les mérites de M. Chikane, l'annonce n'a pas échappé à toute critique. Chiam Even-Zohar, des *Diamond Intelligence Briefs*, a qualifié la nomination de « poudre aux yeux » et d'une « autre victoire pour le Zimbabwe et son mépris du milieu international du diamant ». À son avis, cette nomination met aussi en relief les problèmes structurels auxquels se heurte le PK dans l'application de mesures visant à mettre fin au commerce des diamants du sang.

La raison de la colère de M. Even-Zohar? Le mandat confié au moniteur lors de la plénière de novembre en Namibie est tellement restreint qu'il « ne changera rien à ce qui se passe sur le terrain », déclare-t-il.

« La confirmation qu'il y a des violations des droits de la personne, des viols, des meurtres et de la brutalité militaire dans la zone minière n'empêche en rien la certification de diamants. La présence du moniteur n'empêchera pas la contrebande. Il est là uniquement pour confirmer qu'on observe correctement les procédures administratives », écrivait M. Even-Zohar dans l'édition du 9 février des *DIB*.

Il n'aura pas fallu bien longtemps pour que le président Robert Mugabe met en évidence les craintes de M. Even-Zohar. Quelques jours après avoir accepté la nomination de M. Chikane, le président Mugabe a fait fi de la date limite de juin imposée par le PK pour mettre un terme aux agressions de l'armée contre les civils à Marange et a menacé de défier le Processus de Kimberley. « Nous tentons de respecter leurs règles, c'est-à-dire le PK, mais nous pouvons agir autrement, a dit M. Mugabe. Nous pouvons vendre nos propres diamants ailleurs. »

Le fait que M. Obert Mpofu, ministre des Mines soit la personne contact du moniteur au sein du gouvernement, entraînera d'autres défis pour M. Chikane. Au cours des derniers mois, M. Mpofu s'est retrouvé au cœur de presque tous les éléments de la crise qui va en s'aggravant dans le secteur du diamant du Zimbabwe (voir la page 4).

Rapaport en appelle à un boycott des diamants de Marange

Les violations des droits de la personne qui surviennent à Marange sont connues des initiés de l'industrie. Dans une lettre en date de janvier 2010 adressée au Responsable Jewellery Council, Martin Rapaport, fondateur du Rapaport Diamond Report et partisan du PK depuis ses débuts, en a appelé à une interruption immédiate « de l'achat, de la vente ou de la fabrication de tous les diamants ou bijoux contenant des diamants de Marange... [y compris] les diamants bruts et polis qui sont déjà dans le système de distribution des diamants ». L'appel de M. Rapaport ne saurait être une bonne nouvelle pour ceux qui cherchent à profiter des diamants du sang du Zimbabwe. L'influent entrepreneur new-yorkais publie de façon hebdomadaire le *Rapaport Report*, généralement considéré par les bijoutiers et les diamantaires comme la norme dans l'industrie pour l'établissement du prix des diamants

Dans un courriel aux propos non équivoques expédié le 19 janvier au PDG du RJC, Michael Rae, et qu'a obtenu Partenariat Afrique Canada, M. Rapaport s'en prenait au « refus » du Conseil de réagir à la crise actuelle. « La crise à Marange fait rage et la réputation de votre organisation et de notre industrie est en jeu, écrit M. Rapaport. Les diamants de Marange associés aux meurtres, aux viols et à l'esclavage de civils innocents ont pénétré dans la chaîne d'approvisionnement des diamants et des bijoux. L'achat et la distribution en aval de ces diamants du sang aux consommateurs financent un cycle incessant de violations horribles des droits de la personne. »

« Étant donné que les diamants du sang de Marange ont été exportés avec des certificats du Processus de Kimberley (PK), la position du RJC, qui se contente d'exiger la conformité au Système de certification du PK (SCPK) et à la définition aussi étroite qu'inacceptable des diamants de la guerre par le PK, est fondamentalement fautive et immorale. Cette position permet la poursuite de la vente et de la distribution des diamants du sang accompagnés de certificats du PK », a ajouté M. Rapaport.

Pour sa part, le RJC a refusé à ce jour d'appliquer l'interdiction. Il reste que le RJC, un organisme à but non lucratif qui représente plus de 150 sociétés ayant à cœur la promotion de pratiques éthiques et environnementales dans l'industrie du diamant, a fait parvenir à ses membres une déclaration, le 2 février 2010, exprimant de « graves préoccupations » à l'égard des violations des droits qui surviennent à Marange et conseillant à ses membres de « faire preuve de la plus grande prudence en achetant des diamants bruts sur le marché libre pour s'assurer qu'ils ne proviennent pas de Marange ». Le RJC a aussi promis que ses vérificateurs feraient « preuve d'une vigilance accrue concernant l'éventuelle non-conformité » des diamants du Zimbabwe.

Des États membres du PK s'en prennent à la société civile

Dans une manifestation scandaleuse de comportements non diplomatiques, deux pays ont profité de la plénière de Namibie, en novembre 2009, pour s'attaquer ouvertement aux organisations de la société civile assez insouciantes pour exposer leurs violations du PK. Le premier exemple est celui de la délégation zimbabwéenne, qui s'est moquée ouvertement d'une organisation de la société civile de ce pays, venue présenter des preuves de la complicité du gouvernement dans la violence à Marange, et à laquelle la délégation a proféré des menaces. Ce type d'intimidation est malheureusement chose courante au Zimbabwe, mais on ne saurait la tolérer au sein du PK.

Le deuxième cas a pris la forme d'une lettre officielle expédiée au président sortant du PK, Bernhard Esau, par le gouvernement du Venezuela, qui tirait à bout portant sur les organisations de la société civile effectuant du travail d'enquête. La lettre, communiquée par la suite aux délégués, affirme ce qui suit : « Notre gouvernement souhaite porter à votre attention une situation que nous jugeons inacceptable puisqu'elle constitue une violation flagrante de notre souveraineté : la soi-disant "mission" d'enquête effectuée par certaines organisations et prétendument effectuée sur notre territoire en 2006 et 2009. L'information dans les rapports publiés par ces organisations est absurde et n'est pas reconnue par le gouvernement... Nous prévenons que le règlement national en vigueur sera appliqué rigoureusement à tous les citoyens qui entrent dans notre pays comme touristes et qui exercent des activités interdites à de tels visiteurs. »

Ce type d'attitude rappelle le « démenti » du gouvernement du Brésil à la suite d'une enquête effectuée par PAC au Brésil en 2005, qui avait mis au jour une fraude généralisée dans l'industrie brésilienne du diamant. Des mois plus tard, plusieurs des principaux fraudeurs et un fonctionnaire de l'État désignés dans l'enquête de PAC ont été arrêtés par la police fédérale. Le gouvernement brésilien, et c'est tout à son honneur, a ensuite fait ce qu'il fallait et s'est excusé auprès de PAC et du PK avant de procéder à une refonte en profondeur de sa réglementation sur les diamants.

Les plus récents exemples d'intimidation sont inacceptables. Ils violent l'esprit et l'intention du PK, et il incombe à tous les membres de l'organisation tripartite du PK de les condamner et de réitérer l'appui du PK au travail effectué par la société civile au sein du Processus.

De la tragédie à la farce : Le Zimbabwe se moque encore de nous

Les événements des quelques dernières semaines nous ont laissés bouche bée, c'est le moins qu'on puisse dire. Loin de s'assagir à la suite de la nomination du moniteur du PK (voir page 2), les responsables de l'extraction illégale des diamants à Chiadzwa (Marange), dans le Zimbabwe oriental, semblent vouloir faire fi de toutes les lois pour commercialiser ces diamants.

Au début de février, des reportages du *London Telegraph* mentionnaient une piste d'atterrissage secrète en construction à Chiadzwa capable d'accueillir des jets long-courrier. La construction de la piste est bien avancée et comprend une nouvelle tour de contrôle, selon les photos aériennes qui accompagnaient l'article. Les preuves photographiques de la présence de tentes de l'armée dans les champs de diamants, en violation du Processus de Kimberley et conformément aux affirmations faites depuis longtemps par des militants des droits de la personne, sont tout aussi troublantes.

Les observateurs font remarquer que la construction de cette piste poursuit plusieurs buts politiques et économiques primordiaux du gouvernement de Robert Mugabe. Les diplomates croient que l'armée utilise les diamants bruts de Chiadzwa pour obtenir des biens de l'étranger, particulièrement des armes. La Chine est depuis longtemps la principale source d'armes du Zimbabwe, mais l'expédition est devenue plus difficile depuis qu'un envoi a été bloqué en Afrique du Sud, il y a trois ans. L'armée a aussi été frustrée, dans ses tentatives d'acheter des armes, par le ministre des Finances, Tendai Biti, un membre du MDC. M. Biti a bloqué les nouveaux achats d'armes depuis qu'il

a pris le contrôle du trésor public en vertu de l'entente sur le partage des pouvoirs de 2008. Mais ce n'est pas là l'unique indication que les initiés du ZANU font sortir illégalement des diamants du pays.

Masimba Chandavengerwa, directeur intérimaire de la commercialisation à la Minerals Marketing Corporation of Zimbabwe (MMCZ), a étonné un comité parlementaire à Harare, à la fin de janvier, en admettant que des diamants de la Mbada Diamonds étaient expédiés par avion depuis un certain temps, à l'insu de la MMCZ et en violation du PK. Mbada Diamonds est l'une des deux sociétés auxquelles le gouvernement a accordé le droit d'exploiter les concessions de Chiadzwa. Cette mesure avait soulevé la controverse. L'African Consolidated Resources, dont le siège est en Grande-Bretagne, se dit propriétaire de ces concessions, ce qu'a confirmé la Cour suprême du Zimbabwe en septembre 2009.

Dans le cadre d'une coentreprise avec la Zimbabwe Mining Development Corporation, une entreprise d'État en faillite, les administrateurs de Mbada comprennent plusieurs membres bien en vue de la ZANU, y compris Sithengisiso Mpfu, un parent du ministre des Mines, Obert Mpfu.

Aussi troublante que soit cette nouvelle, rien n'est tout à fait aussi bizarre que le vol de diamants qu'Obert Mpfu aurait orchestré à la Banque centrale le 4 février.

L'objet du vol était 29 kg de diamants bruts au cœur d'un différend juridique de longue date entre l'ACR et le ministre Opufu portant sur la propriété des concessions de Chiadzwa.

Les pierres contestées étaient entreposées dans trois coffrets de sûreté et faisaient partie d'une beaucoup plus vaste collection de diamants extraits par ACR avant son expulsion en 2006, et ensuite par la

ZMDC jusqu'à la fin de l'année dernière.

En janvier 2010, le juge en chef de la Cour suprême, Godfrey Chidyausiku, a ordonné que les diamants soient conservés en sécurité à la Banque centrale tant que la question ne serait pas réglée. Mais au moment où les diamants étaient en voie d'être enregistrés à la banque, le ministre Mpfu et son avocat se seraient présentés avec une lettre du registraire de la Cour suprême cassant la décision du juge Chidyausiku. Le shérif adjoint de Harare a repoussé cette tentative, forçant Mpfu à quitter les lieux.

Peu de temps après, un autre agent supérieur présent sur les lieux aurait reçu plusieurs appels. Un témoin prétend qu'il a alors dit : « Il y a eu de nouveaux événements. La lettre est authentique. Je prends les diamants. » Selon *ZimNews* l'avocat de l'ACR, Jonathan Samkange, a dit : « La police a cambriolé la Banque centrale ». Il a aussi dit que la lettre du registraire était « illégale » parce que les fonctionnaires de la Cour ne peuvent prendre des décisions au nom des juges. Quant à l'emplacement actuel des diamants, personne n'en parle, y compris Obert Mpfu : « Je ne sais même pas où les diamants sont entreposés », dit-il.

AUTRES FACETTES

Autres Facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *Autres Facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : Affaires étrangères et Commerce international Canada, Irish Aid, le Centre de recherches pour le développement international et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada.
info@pacweb.org <http://www.pacweb.org/>
ISSN : 1496-7502